Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CORREZE

Commune d'**Allassac**

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, Il de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N^0 **2006-01-0097** du **25 janvier 2006**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR **n** **oui X** ~~**non**~~ ___

- approuvé date **29 août 2002** aléa **inondation**

Les documents de référence sont: Consultable sur Internet **: non**

le règlement du P.P.R. inondation

la carte de zonage réglementaire du P.P.R. à l'échelle 1/10000ème

les arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle des 12 avril 1994 (inondations, coulées de boue et mouvement de terrain), 29 décembre 1999 (inondations, coulées de boue et mouvement de terrain) et 6 août 2001 (inondations et coulées de boue)

ces documents sont consultables en mairie et à la préfecture (bureau DRLP3 ou SIACEDPC)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR **t** ~~**oui**~~ **non X**

date effet

Les documents de référence sont:

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 moi l99l modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone **Ia** zone **lb** zone **Il** __ zone **III** __ **non X**

Pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

cartographie indicative du zonage réglementaire du P.P.R. inondation, à l'échelle 1/25000ème

Date d'élaboration de la présente fiche 26 janvier 2006